



prime de quart divisée par deux

Par **BAB44160**, le **22/04/2020** à **08:04**

bonjour ,je travail en quart et comme tous le monde j'ai une prime de quart qui n'a pas augmenté depuis 15 ans mais nous n'avons pas de panier qui pour nous, nous est du car nous ne pouvons rentrer manger chez nous le midi.

nous avons par le bien du cse réclamé un panier de quart ce qui est normal

notre employeur a trouvé une solution miracle il nous a séparé la prime de quart en deux.

a t il le droit de faire cela alors que le CSE en est opposé ? Que faire pour la rétablir ?

Par **Visiteur**, le **25/04/2020** à **21:51**

Juste pour faire remonter votre question en visibilité, en espérant pour vous une réponse